

Consultant Individuel pour la relecture de la politique de l'Énergie

Location :	Lomé, TOGO
Application Deadline :	16 mai 2017
Type of Contract :	Contrat Individuel
Languages Required :	Français / Anglais
Duration of Initial Contract :	8 jours ouvrables (voir TDR)
Date du début de la mission	19 mai 2017

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail clarification.tg@undp.org avec copie à piero.emanuele.franceschetti@undp.org. Le PNUD Togo enverra une copie écrite de la réponse à tous les candidat(e)s qui ont manifesté leur intérêt à cet avis d'appel à candidatures sans mentionner la source de la requête.

Background

Le Togo a élaboré sa politique nationale de l'énergie en 2011. Cependant, cette politique n'a pas été adoptée par le Gouvernement et n'a pas été mise en œuvre.

Le Gouvernement s'est engagé depuis quelques années dans la définition des outils de mise en œuvre de sa politique de développement. L'un de ses outils indispensables à un développement économique et sociale durable est la politique de l'énergie.

De même, à l'aune de l'adoption du programme de développement durable, de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, de l'accord de Paris sur le climat, des recommandations du sommet de Quito en Equateur sur l'habitat, des exigences d'inclusion sociale et de l'ambition d'émergence du Togo, traduit dans le discours de société du Chef de l'Etat, l'énergie a une place centrale dans les stratégies de développement.

La formulation en cours du Plan National de Développement du Togo pour la période 2018-2022 requiert la mise à jour et l'adoption effective de la politique énergétique du pays, sa stratégie et son plan d'action. Toutes les analyses nationales et internationales récentes indiquent que le gap énergétique actuel est de nature à s'aggraver si une politique énergétique plus proactive n'est pas mise en œuvre à brève échéance. Outre son impact criant sur les perspectives d'industrialisation du pays, la donne énergétique conditionne la préservation des écosystèmes naturels du Togo et ses performances en matière de développement humain.

Une démarche participative a été utilisée pour l'actualisation de la politique énergétique et la définition de son plan d'actions. Cette démarche prend appui sur les cadres du ministère de l'énergie et des mines et de la planification du développement. Elle a mis contribution les responsables de la Compagnie Energétique Electrique du Togo (CEET) et la Compagnie Energétique du Bénin (CEB). Elle a abouti à la disponibilité des premiers drafts de ces documents qui seront revus par le Comité de pilotage mis en place à cet effet et qui est composé d'un large éventail de parties prenantes.

A cette étape, une expertise externe est requise pour la relecture desdits documents.

Objectifs

L'objectif de la mission est d'améliorer le document de politique de l'énergie et son plan d'actions. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- S'assurer de la prise en compte des engagements internationaux du pays,

- S'assurer de la cohérence entre les besoins énergétique du pays au vue de ses priorités de développement et les objectifs du document de politique
- Raffiner, si besoin, la chaine d'impacts des éléments de la politique
- Améliorer le cadre logique
- Proposer un cadre de suivi réaliste
- Intégrer des suggestions d'amélioration sur le diagnostic et les orientations politiques.
- Relire le Plan stratégique de développement du secteur énergétique au Togo et suggérer des améliorations.
- Tout autre commentaire jugé utile

Cette relecture doit tenir compte non seulement des contexte et spécificités togolais mais également s'inscrire dans la logique et la démarche du développement durable et de l'accord de Paris sur le Climat.

Duties and Responsibilities

Résultats attendus de la mission

La mission du consultant doit aboutir aux résultats ci-après:

- Les lacunes et contraintes en matière technique, financière, en renforcement des capacités et en transfert de technologie sont connues en vue de mettre en œuvre la CCNUCC ;
- Les besoins techniques, financiers, en renforcement des capacités et en transfert de technologies pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques au Togo sont analysés et priorisés ;
- Les besoins du Togo en matière de renforcement des capacités, de transfert de technologie et d'aide financière sont connus et présentés en vue de la mobilisation des ressources ;
- Les informations sur l'aide reçue et promise au dans la lutte contre les changements climatiques sont connues.

Mandat du consultant

A l'issue de la mission, le (la) Consultant (e) devra fournir un rapport de mission récapitulant les propositions d'amélioration et les amendements apportés aux documents ainsi que les livrables ci-dessous.

Livrables attendues

- Une première version des documents de politique et de Plan stratégique de développement du secteur énergétique au Togo avec les amendements proposés au bout de 5 jours ouvrables
- Une version finale desdits documents après des échanges avec le PNUD et le Ministère des Mines et de l'Energie.
- Un rapport de mission.

Required Skills and Experience

Profil du consultant

Le (la) consultant(e) mandaté(e) pour cette mission devra être titulaire d'un diplôme de troisième cycle en planification ou ingénierie de l'énergie.

Expérience

Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle.

- Connaissance/expérience du contexte du développement au Togo
- Connaissance du secteur de l'énergie en Afrique subsaharienne
- Connaissance de la problématique de l'énergie dans le contexte du développement durable
- Connaissance de la formulation des politiques énergétiques

Le (la) consultant (e) doit faire preuve des capacités élevées d'analyse de politiques et stratégies et des programmes sectoriels.

Durée de la mission

La mission se déroulera à distance sur 8 jours ouvrables.

Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants:

Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

Une Proposition Financière: Contrat a prix forfaitaire

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire.

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits/delivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en dollars ou en francs CFA / USD.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé de demander aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avions aller-retour, le cas échéant, (if applicable), les honoraires, les frais de séjour et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TdR et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

Evaluation

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération: la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante:

- Pourcentage de l'offre technique: 70%;
- Pourcentage de l'offre financière: 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 49 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

Principaux critères de sélection

Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

Education

Le (la) consultant(e) mandaté(e) pour cette mission devra être titulaire d'un diplôme de troisième cycle en planification ou ingénierie de l'énergie.

Expériences :

Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle.

- Connaissance/expérience du contexte du développement au Togo
- Connaissance du secteur de l'énergie en Afrique subsaharienne
- Connaissance de la problématique de l'énergie dans le contexte du développement durable
- Connaissance de la formulation des politiques énergétiques

Le (la) consultant (e) doit faire preuve des capacités élevées d'analyse de politiques et stratégies et des programmes sectoriels.

Notation de l'offre technique (70 points)

- Connaissance du contexte du développement au Togo (**10 pts**) ;
- Connaissance du secteur de l'énergie en Afrique subsaharienne (**10 pts**) ;
- Connaissance de la problématique de l'énergie dans le contexte du développement durable (**10 pts**) ;
- Connaissance de la formulation des politiques énergétiques (**10 pts**) ;
- Niveau de compréhension par le consultant de la mission/Cohérence de la proposition du consultant avec les TdR (**30 pts**).

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org, ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé). La mention «**Consultant Individuel pour la relecture de la politique de l'Energie**» devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé.

Termes de références pour la relecture de la politique de l'Énergie

1. Contexte et justification

Le Togo a élaboré sa politique nationale de l'énergie en 2011. Cependant, cette politique n'a pas été adoptée par le Gouvernement et n'a pas été mise en œuvre.

Le Gouvernement s'est engagé depuis quelques années dans la définition des outils de mise en œuvre de sa politique de développement. L'un de ses outils indispensables à un développement économique et sociale durable est la politique de l'énergie.

De même, à l'aune de l'adoption du programme de développement durable, de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, de l'accord de Paris sur le climat, des recommandations du sommet de Quito en Equateur sur l'habitat, des exigences d'inclusion sociale et de l'ambition d'émergence du Togo, traduit dans le discours de société du Chef de l'Etat, l'énergie a une place centrale dans les stratégies de développement.

La formulation en cours du Plan National de Développement du Togo pour la période 2018-2022 requiert la mise à jour et l'adoption effective de la politique énergétique du pays, sa stratégie et son plan d'action. Toutes les analyses nationales et internationales récentes indiquent que le gap énergétique actuel est de nature à s'aggraver si une politique énergétique plus proactive n'est pas mise en œuvre à brève échéance. Outre son impact criant sur les perspectives d'industrialisation du pays, la donne énergétique conditionne la préservation des écosystèmes naturels du Togo et ses performances en matière de développement humain.

Une démarche participative a été utilisée pour l'actualisation de la politique énergétique et la définition de son plan d'actions. Cette démarche prend appui sur les cadres du ministère de l'énergie et des mines et de la planification du développement. Elle a mis contribution les responsables de la Compagnie Énergétique Électrique du Togo (CEET) et la Compagnie Énergétique du Bénin (CEB). Elle a abouti à la disponibilité des premiers drafts de ces documents qui seront revus par le Comité de pilotage mis en place à cet effet et qui est composé d'un large éventail de parties prenantes.

A cette étape, une expertise externe est requise pour la relecture desdits documents.

2. OBJECTIFS

L'objectif de la mission est d'améliorer le document de politique de l'énergie et son plan d'actions. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- S'assurer de la prise en compte des engagements internationaux du pays,
- S'assurer de la cohérence entre les besoins énergétique du pays au vue de ses priorités de développement et les objectifs du document de politique
- Raffiner, si besoin, la chaine d'impacts des éléments de la politique
- Améliorer le cadre logique
- Proposer un cadre de suivi réaliste
- Intégrer des suggestions d'amélioration sur le diagnostic et les orientations politiques.

- Relire le Plan stratégique de développement du secteur énergétique au Togo et suggérer des améliorations.
- Tout autre commentaire jugé utile

Cette relecture doit tenir compte non seulement des contexte et spécificités togolais mais également s'inscrire dans la logique et la démarche du développement durable et de l'accord de Paris sur le Climat.

3. Mandat et profil du consultant

A l'issue de la mission, le (la) Consultant (e) devra fournir un rapport de mission récapitulant les propositions d'amélioration et les amendements apportés aux documents ainsi que les

Livrables attendus

- Une première version des documents de politique et de Plan stratégique de développement du secteur énergétique au Togo avec les amendements proposés au bout de 5 jours ouvrables
- Une version finale desdits documents après des échanges avec le PNUD et le Ministère des Mines et de l'Énergie.
- Un rapport de mission.

Profil du consultant

Le (la) consultant(e) mandaté(e) pour cette mission devra être titulaire d'un diplôme de troisième cycle en planification ou ingénierie de l'énergie avec au moins dix (10) années d'expérience professionnelle. Le (la) consultant(e) devra avoir une bonne connaissance/expérience :

- du contexte du développement au Togo
- du secteur de l'énergie en Afrique subsaharienne
- de la problématique de l'énergie dans le contexte du développement durable
- de la formulation des politiques énergétiques

Le (la) consultant (e) doit faire preuve des capacités élevées d'analyse de politiques et stratégies et des programmes sectoriels.

4. Durée de la mission

La mission se déroulera à distance sur 8 jours ouvrables.